

COMPTE RENDU
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
EN DATE DU 16 JANVIER 2017

Le Conseil d'arrondissement du 10^e s'est réuni :

le 16 janvier 2017

dans la salle des mariages de la mairie du 10^e, sous la présidence de M. Rémi FÉRAUD, Maire du 10^e arrondissement.

Étaient présents ou représentés :

M. Rémi FÉRAUD
M. Paul SIMONDON
M. Éric ALGRAIN
M. Dante BASSINO
Mme Élise FAJGELES
M. Sylvain RAIFAUD
Mme Léa VASA
M. Bernard GAUDILLÈRE
Mme Anne SOUYRIS
Mme Alexandra CORDEBARD
Mme Déborah PAWLIK
Mme Hélène DUVERLY
Mme Dominique TOURTE
M. Stéphane BRIBARD
M. Paul BEAUSSILLON
M. Laurent SCHOUTETEN

Le quorum est atteint.

Excusés :

M. Didier LE RESTE
Mme Yamina BENGUIGUI
Mme Olga TROSTIANSKY
Mme Sybille FASSO
M. Frédéric BOUSCARLE

La séance est ouverte à 18 h 45

M. FÉRAUD précise qu'il a écrit, avec un certain nombre d'élus socialistes, à la Présidente de la Région Ile-de-France pour faire part des inquiétudes que suscite la baisse de 60 % des crédits dédiés notamment à la Politique de la Ville et au logement social. Il fait remarquer que les associations œuvrant dans l'économie sociale et solidaire, la culture et le secteur social dans les quartiers connaissent de réelles difficultés du fait des baisses de financements, dont l'Atelier, dans le 10^e arrondissement.

Il soumet le vœu au vote.

Le vœu est adopté à la majorité. Deux votes contre des élus Les Républicains.

Objet : Vœu proposé par les élu-e-s écologistes du 10^e, relatif à l'aménagement d'un escalier mécanique à la station de métro Goncourt dans le cadre des travaux de modernisation

Projet de vœu : **VMA101715**

Rapporteur : Sylvain RAIFAUD

M. RAIFAUD présente le vœu. Il indique que les travaux envisagés par la RATP ont été présentés lors d'une réunion publique en décembre 2016. Suite à diverses interrogations formulées par un collectif et le Conseil de Quartier Faubourg-du-Temple-Hôpital-Saint-Louis, une rencontre a eu lieu le 4 janvier en présence également de la RATP. Les échanges ont conduit les élus écologistes à demander, au travers du vœu, des améliorations portant sur la possibilité d'équiper la station Goncourt d'un escalier mécanique, en raison notamment de la proximité avec l'hôpital Saint-Louis. Il est par ailleurs demandé l'organisation d'une concertation entre la RATP, les services de la Ville et les riverains pour optimiser, sur des trottoirs étroits, l'implantation des sorties de métro.

Mme FAJGELES précise que les travaux visent à mettre en place deux sorties par quai. Le cadre financier et technique dans lequel s'inscrit la RATP n'avait pas conduit la Régie des transports parisiens à retenir pour l'immédiat la mécanisation. Cependant, la demande faite au travers du vœu recueille son approbation, dans le sens où la RATP pourra étudier une nouvelle fois l'intérêt de la demande formulée, même si l'échéance de la prise en compte de l'opération ne saura intervenir dès les prochaines semaines.

Elle estime que la RATP est ouverte à la possibilité de travailler à nouveau avec les habitants pour ce qui concerne la réalisation des sorties des stations.

Mme PAWLIK indique que les élus Les Républicains sont favorables au vœu, dans le sens où des études nouvelles permettraient d'approfondir les points soulevés par les habitants. La proximité avec l'hôpital Saint-Louis constitue un aspect important dans ce dossier.

Mme FASSO signale l'intérêt de mettre en place des escaliers roulants dans le sens de la descente.

M. FÉRAUD soumet le vœu au vote.

Le vœu est adopté à l'unanimité.

Objet : Vœu présenté par Didier LE RESTE, Dante BASSINO et Dominique TOURTE, élu-e-s communistes Front de Gauche, relatif à la position de la Ville de Paris suite à l'assassinat de Sakine CANSIZ, Fidan DOGAN et Leyla SAYLEMEZ

Projet de vœu : VMA101716

Rapporteur : Dominique TOURTE

Mme TOURTE rappelle que la Mairie de Paris et la Mairie du 10^e arrondissement ont exprimé leur solidarité à l'égard des familles et du mouvement associatif kurde suite à l'assassinat de Sakine CANSIZ, Fidan DOGAN et Leyla SAYLEMEZ en janvier 2013 au centre d'information du Kurdistan au 147 rue Lafayette.

Elle signale que la mort du meurtrier présumé ne change rien à la revendication de justice et de vérité, et indique qu'une marche a eu lieu le 7 janvier 2017 pour rappeler cet impératif. Le vœu déposé vise à rappeler la nécessité de s'inscrire dans une démarche de mémoire suite à l'assassinat de Sakine CANSIZ, Fidan DOGAN et Leyla SAYLEMEZ, et il demande une mise en place rapide de la plaque commémorative. La demande d'une rencontre entre la maire de Paris et les familles des victimes est par ailleurs formulée dans le vœu.

M. SCHOUTETEN précise que les passants et les habitants doivent garder la mémoire de ce triple assassinat. Il souligne que les élus Les Républicains s'étaient associés en 2016 au vœu déposé sur ce point. Il demande ce qui peut expliquer le délai mis à apposer la plaque.

M. FÉRAUD signale qu'une délibération sera proposée lors d'un prochain Conseil de Paris. La demande des familles de rencontrer Anne HIDALGO pourra lui être relayée.

Il soumet le vœu au vote.

Le vœu est adopté. Deux abstentions des élus Les Républicains.

Objet : Vœu relatif au centre d'accueil et d'hébergement à destination des réfugiés déposé par Déborah PAWLIK et les élu-e-s du groupe « Les Républicains »

Projet de vœu : VMA101717

Rapporteure : Déborah PAWLIK

Mme PAWLIK rappelle que les conditions d'occupation des campements sauvages dans le 10^e arrondissement par les migrants étaient particulièrement difficiles pour ces populations.

Elle souligne le fait que la création d'un centre d'accueil et d'hébergement était une mesure pouvant apporter une solution à ces populations étant donné la situation qu'elles enduraient. En revanche, elle signale que, dès lors qu'un centre était ouvert, on ne pouvait tolérer la création de nouveaux campements dans l'arrondissement. Or, des installations de fortune ont pu réapparaître dernièrement, ce qui peut laisser supposer que le centre serait saturé.